



Paris, le 26 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une centaine de débats organisés par les mutuelles à l'occasion du Grand Débat National

A l'occasion du Grand Débat National, les mutuelles de la Mutualité Française donnent l'opportunité aux Français de s'exprimer sur les questions de santé, en organisant une centaine de débats sur l'ensemble du territoire, avec un temps fort du 4 au 8 mars 2019.

« Ancrées dans les territoires, les mutuelles sont conscientes que les questions de santé sont au centre des préoccupations des Français », explique Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française. « C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Mutualité Française a souhaité que les mutuelles aillent à la rencontre des Français, afin de recueillir leurs attentes et leurs propositions en matière de santé. »

Deux questions, au cœur des préoccupations des Français, sont posées à l'occasion de ces rencontres :

- Comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous ?
- Comment lever les obstacles financiers pour éviter le renoncement aux soins ?

Les réunions programmées dans le cadre de *Place de la Santé - Le grand débat* et l'ensemble des propositions sont publiés sur le [site de la Mutualité](#).

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Constance BAUDRY

06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la Mutualité Française
disponibles sur

